

M. SPROULE: Vous avez toute une quantité de ces wagons maintenant.

L'hon. M. GRAHAM: L'an dernier, on m'a blâmé un peu vertement parce que j'avais fourni un wagon à la commission, mais je puis dire que ja partage l'opinion de mon honorable ami (M. Lancaster) quand il affirme que s'ils avaient à leur disposition une voiture pourvant accommoder le personnel de la commission quand celle-ci se déplace, les commissaires pourraient faire plus de travail, en vérité. Quoi qu'il en soit, il ne m'est pas venu à l'idée—et les commissaires ne m'ont pas demandé—de solliciter un crédit à cette fin pour cette année. Quand l'ouvrage augmentera, il faudra tenir compte sérieusement de la nécessité de fournir aux commissaires tout ce qui leur faut pour leur permettre d'expédier leur travail avec la moindre perte de temps possible.

M. LANCASTER: Nous avons le commissaire en chef qui préside une division du bureau établie dans l'Ouest, et qui a l'usage d'un wagon officiel; et nous avons ici une autre division présidée par le sous-commissaire en chef, laquelle n'a pas de wagon officiel quand elle se déplace pour s'occuper d'affaires publiques. Il me semble que si l'on a fourni un wagon à une division de la commission, on doit agir de la même façon à l'endroit de l'autre division. A mon sens, cette proposition est raisonnable et qu'en accordant cet avantage à ces commissaires, on leur permettra d'expédier leur travail avec plus de rapidité et que le public sera mieux servi.

L'hon. M. FOSTER: Je suppose qu'on ne charge pas le coût de la traction dans le cas du wagon de la commission?

M. LANCASTER: Les compagnies doivent fournir cette traction gratuitement.

L'hon. M. FOSTER: D'après quel principe sont nommés les fonctionnaires de la commission des chemins de fer?

L'hon. M. GRAHAM: Le secrétaire est nommé directement par le Gouverneur en conseil; les autres fonctionnaires à la recommandation du président—je devrais dire peut-être du bureau—approuvée par le Gouverneur en conseil.

L'hon. M. FOSTER: Est-ce à la demande du bureau que ces nominations sont faites?

L'hon. M. GRAHAM: Oui, les commissaires font rapport qu'ils ont besoin de telle ou telle aide.

L'hon. M. FOSTER: De fait leur recommandation est toujours acceptée?

L'hon. M. GRAHAM: Oui, je crois qu'on ne s'est jamais départi de cette règle.

L'hon. M. FOSTER: A propos de la vacance qui existe dans le bureau: on m'a

informé que cette commission travaillait sans relâche et qu'elle avait de l'ouvrage tout prêt d'avance. Il ne semble donc pas exister de raison pour excuser le long retard apporté à la nomination d'un nouveau commissaire. S'il faut un aussi grand nombre de commissaires pour expédier le travail, ils devraient tous être à leur poste. Pourquoi cet interrègne? Existe-t-il des difficultés à ce propos parmi les membres du cabinet?

L'hon. M. GRAHAM: S'il fallait nommer un homme, quelqu'un qui ne demeure pas loin, je crois que mon choix serait tout fait d'avance. Nous n'avons pas fait cette nomination immédiatement après la mort de M. Greenway, et il s'est écoulé quelques mois durant lesquels nous avons dû nous occuper d'autres questions, constatant tout récemment que le commissaire en chef se rendait lui-même dans l'Ouest, j'ai suggéré qu'on retardât cette nomination jusqu'au retour du commissaire en chef afin de connaître ses vues.

Comme je l'ai dit, si le choix devait être effectué dans la province d'Ontario, où je connais la plupart des gens, je n'aurais pas hésité si longtemps, mais je désire consulter le chef des commissaires avant que la nomination soit faite, et c'est pourquoi j'ai attendu.

Inspection, G.T.P., \$28,000.

L'hon. M. GRAHAM: L'Etat garantit un tant pour cent sur le coût de la division des montagnes et la division des prairies, et M. Collingwood Schreiber a sous ses ordres un personnel qui fait constamment l'inspection.

L'hon. M. HAGGART: Avez-vous le rapport de M. Schreiber?

L'hon. M. GRAHAM: Le rapport a été déposé. J'y joindrai dans quelques jours son rapport intérimaire, avant de prononcer mon discours sur le gros crédit du transcontinental.

L'hon. M. HAGGART: J'aimerais à voir ce rapport avant que vous prononciez ce discours.

L'hon. M. GRAHAM: J'en aurai une copie.

L'hon. M. FOSTER: On a annoncé, il y a plusieurs mois, que 600 milles du transcontinental national étaient complétés et en exploitation à l'ouest de Winnipeg. Est-ce à dire que le Grand-Tronc-Pacifique est en pleine possession de ce tronçon de 600 milles et l'exploite?

L'hon. M. GRAHAM: Je crois qu'elle est encore exploitée comme ligne de matériaux; nous ne l'avons pas encore acceptée.

L'hon. M. FOSTER: Est-elle exploitée par le Grand-Tronc-Pacifique ou par les entrepreneurs?